

Point sur la mise en place de la tarification incitative

Le basculement vers la Redevance Incitative est en cours. Ce nouveau mode de financement du service implique des changements d'ampleur, que ce soit pour les services du Symctom mais également pour les usagers, ce qui explique de longs délais de mise en œuvre.

La distribution des bacs sur les 45 communes du territoire a débuté au mois de juin. Les équipes dédiées à cette tâche fastidieuse, bien épaulées par les élus et les agents communaux, devraient avoir terminé cette mission au cours du premier trimestre 2024.



Distribution des bacs à Sauzelles

Des cas particuliers

Le nouveau système à venir privilégie une collecte en bacs individuels lorsque c'est possible.

Toutefois, certaines configurations nous empêchent d'utiliser des bacs individuels (problèmes d'accès pour les bennes, de stockage des contenants, ...).

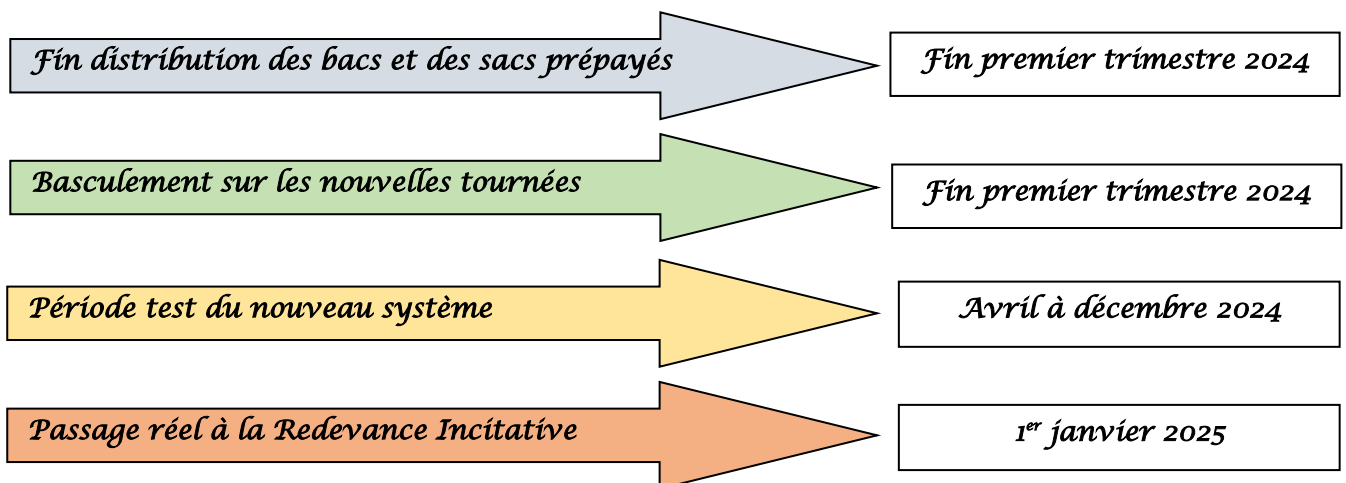
Pour ces cas bien spécifiques, nous proposons d'autres solutions comme par exemple des sacs dits « prépayés » à mettre dans des bacs collectifs ou en porte à porte.

Chaque cas particulier fait l'objet d'un échange avec les élus communaux afin de trouver le meilleur consensus entre considérations techniques et confort de service pour l'utilisateur.

Basculement sur les nouvelles tournées de ramassage

Les nouvelles tournées sont en cours de construction, elles deviendront effectives à la fin du premier trimestre 2024. Chacun d'entre vous recevra un calendrier détaillé des jours de collecte ainsi qu'un guide d'information sur la Redevance Incitative. Les nouvelles consignes de tri, à savoir le dépôt du papier en mélange avec les emballages, s'appliqueront dès la mise en place des nouvelles tournées.

Les échéances à venir



Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet www.symctomleblanc.fr !